



LA RENAISSANCE

Châlons-en-Champagne, le 6 mai 2026



Objet : Mise en place de nouvelles modalités d'inscription et de réinscription – Saison 2026/2027



Madame, Monsieur, chers adhérents, chers parents,

Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre club et de garantir un cadre serein, respectueux et équitable pour tous (gymnastes, entraîneurs, bénévoles et familles), nous avons été amenés à **faire évoluer nos modalités d'inscription et de réinscription** pour la saison prochaine.



Ces ajustements font suite à plusieurs difficultés rencontrées ces dernières saisons, notamment des retards ou absences de règlement, ainsi que des comportements inappropriés à l'égard de nos encadrants, que nous ne pouvons plus accepter.



Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération.

Nouveau processus de réinscription

Pour toute réinscription (groupe loisir ou compétitif), les démarches seront les suivantes :

- Une **réinscription en ligne** devra être effectuée via le lien qui vous sera transmis fin juin.
- Le **règlement complet de la cotisation** devra être déposé au secrétariat entre le 1^{er} juillet et le 5 septembre 2026 au plus tard.

Des permanences seront organisées à cet effet, du 1 au 10 juillet, puis à partir du 17 août. Les jours et horaires seront communiqués par courriel et sur notre site Internet courant juin.

Modalités de règlement

Le paiement pourra être effectué selon les modalités suivantes :

- Chèque (3 maximum, déposés à l'inscription et encaissés en septembre, octobre, novembre)
- Paiement en ligne via HelloAsso (en 2 fois maximum, lien envoyé après calcul de la cotisation)
- Espèces
- Chèques vacances
- Pass'Sport de l'État et/ou Pass Loisirs 51 (Bons CAF) / Bons MSA : imprimer le document officiel ou nous transférer le courriel reçu.





LA RENAISSANCE

Important :

Même en cas de paiement échelonné, l'intégralité des règlements devra être remise avant la date limite.

Si vous êtes en attente d'une aide (Pass'Sport, Bons CAF ou MSA), un chèque de caution du montant correspondant vous sera demandé. Celui-ci sera restitué dès réception des justificatifs.

Condition de participation

Tout dossier incomplet ou tout règlement non intégralement remis au 5 septembre 2026 entraînera l'impossibilité pour l'adhérent de participer aux entraînements.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question et vous remercions pour votre confiance et votre engagement à nos côtés.

Sportivement,

Arnaud GOUELLE



SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE
" LA RENAISSANCE "
BP 139
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX
Tél. 03 26 65 04 52 - renaissance.ffgvm@free.fr

